
primes pour bateau?

Posté par kapitan - 18-01-2008 à 21:30

Bonsoir,

Je souhaitrai équiper mon futur bateau de mini éoliennes et panneaux photovoltaïques. Mais le coût de l'ensemble est bcp trop élevé pour moi. Il y a t il une possibilité d'octroi de primes malgré que ce soit un bateau? car la domiciliation se fait tout de même à la commune. Ce serai pour la wallonie. A quel organisme devrais je poser la question?

Merci pour toute info

Kapitan

Re:primes pour bateau?

Posté par Xavier - 19-01-2008 à 22:41

Bonsoir,

Je me pose la même question... Je n'ai pas encore la réponse, mais je vais me rendre dans un Guichet de l'Energie de la Région Wallonne.

Dès que j'en sais plus, je reposterai les informations ici ;-)

Xavier

Re:primes pour bateau?

Posté par fabs - 07-06-2008 à 18:14

Bonjour,

Toutes les primes énergies sont accordées pour les péniches dédiées à l'habitation.

Je me suis aussi posé cette question car je réalise un projet mémoire sur la réalisation d'une péniche passive.

j'ai donc téléphoné à la région Wallonne au département énergie dont voici le numéro 081 33 55 06

voilà bien à vous

Fabian Stévenne

Re:primes pour bateau?

Posté par Xavier - 07-06-2008 à 20:24

Bonjour Fabian,

Peux-tu nous en dire plus. Cette question est en plein dans mon actualité ;-)

Merci d'avance de ton éclairage.

Xavier

Re:primes pour bateau?

Posté par Katiou - 07-06-2008 à 22:16

J'allais poser la question!

Faut-il obligatoirement être domicilié sur le bateau pour y avoir droit?
Nous aimerions faire les travaux, y compris éolienne etc., avant d'y habiter...:huh:

Re:primes pour bateau?

Posté par fabs - 08-06-2008 à 13:20

Bonjour, bonjour

Voici quelques précisions:

Au fédéral 0257 257 57 SPF Finances

Aucune déduction fiscale possible, car une péniche n'est pas considérée comme un bien immobilier (pas de revenu cadastral perçu)

En Région wallonne

primes à la rénovation
Aucune pour la même raison

Primes énergie 081 33 55 06

oui, pour tout ce qui concerne, les panneaux solaires, isolation, appareils électroménagers, ventilation, chauffage ...
(lien:<http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDD-10773-.html>)

Je n'ai pas encore d'informations concernant la région Bruxelloise
Mais je prends contacte demain (lundi) avec l'administration et je vous dis quoi

Voilà
bien à vous

PS: ces informations m'ont été fournies par téléphone je n'ai pas encore pu les vérifier concrètement.

Re:primes pour bateau?

Posté par kapitan - 08-06-2008 à 22:06

Bonjour Fabian

merci pour ton info, est ce nouveau car il y a 3 mois quand j'ai posé la question ils m'ont dit que ce n'était pas possible...
Kapitan

Re:primes pour bateau?

Posté par fabs - 08-06-2008 à 23:16

bonjour

Afin d'en être certain je vous conseillerais d'essayer de joindre ce numéro 081 33 55 06

La personne que j'ai contacté au département énergie de la région wallonne s'est renseignée auprès d'un de leur juriste et m'a confirmé à deux reprises que rien ne s'opposait à l'octroi des primes "énergie".

cependant je n'ai aucune preuve écrite...

je crains ne pas pouvoir vous en dire d'avantage

en espérant que ces informations se vérifient

à bientôt
fab.

